

“ Je promets obéissance
Dit-il, à votre observance
Je veux faire pénitence
Sans plus longtemps différer.
Je vivrai dans la vermine
Sans jamais à mon échine
Porter la main pour me gratter !
Barbe-Sale sera mon nom
Au lieu du doux Papa Mignon ! ”

C'est de *l'anti-moine* pur ! n'en déplaise aux calembouristes.—Qui m'assure que le benoît et onctueux Louis Coutant ignorait cette chanson-là ? qu'il ne l'ait pas chantée lui-même avec ses frères capucins, Ambroise, le cuisinier, Alexis, Bernard et Bernardin, Louis et Paul, en plein réfectoire du couvent, alors que le Révérend Père Supérieur Félix De Berey avait eu la bonne pensée de s'absenter et d'aller rendre visite à ses grands amis, les officiers de la garnison de Québec ? Cette espièglerie n'eût pas d'ailleurs été jugée un cas pendable.

J'ai toujours un peu soupçonné Louis Coutant d'être un madré compère, retors à ses heures comme pas un, malgré son air bonhomme. Eunuqué de se voir observé, guetté, espionné par des voisins d'une curiosité et d'une indiscretion incurables, frère Marc s'amusait à les blaguer sous cape, à les faire poser, à les pincer sans rire. Voulant pratiquer tout à son aise la règle de saint François, et dans la perfection de sa plus stricte observance, il imaginait de cacher sous des raisons plaisantes les motifs véritables de ses pénitences et de ses mortifications. Il s'appliquait, aux yeux de ces témoins inévitables, à diminuer ses mérites, à atténuer l'éclat de ses austères dévotions. Et, sans trop chercher, il trouvait des badauds, à candeurs naïves, pour croire *mordicus* qu'il se fouettait l'échine par sensualité.

Après son chien, ce que frère Marc aimait le plus au monde fut sa perche de ligne. Il l'appelait “ ma sœur ”, dans l'intimité de ses monologues. Il disait encore “ mon frère l'hameçon, ” parlait latin à ses appâts : *mater mea et soror mea vermibus*. Comme tous les religieux de son